

Autorité Organisatrice de Distribution d'Électricité

Travaux d'enfouissement

Transition Énergétique

Distribution publique de Gaz

Éclairage public

Aides financières

Économies d'énergie

Bornes de recharge

Groupement d'achat d'électricité

Valorisation des CEE

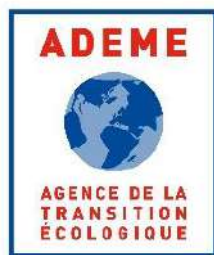
Énergies renouvelables

Réseau de chaleur & de froid

Rénovation énergétique des bâtiments publics

CCRt TE83

Contrat Chaleur Renouvelable Territoriale du Var



FONDS CHALEUR

Contrats
chaleur renouvelable /



Période 2025 - 2028

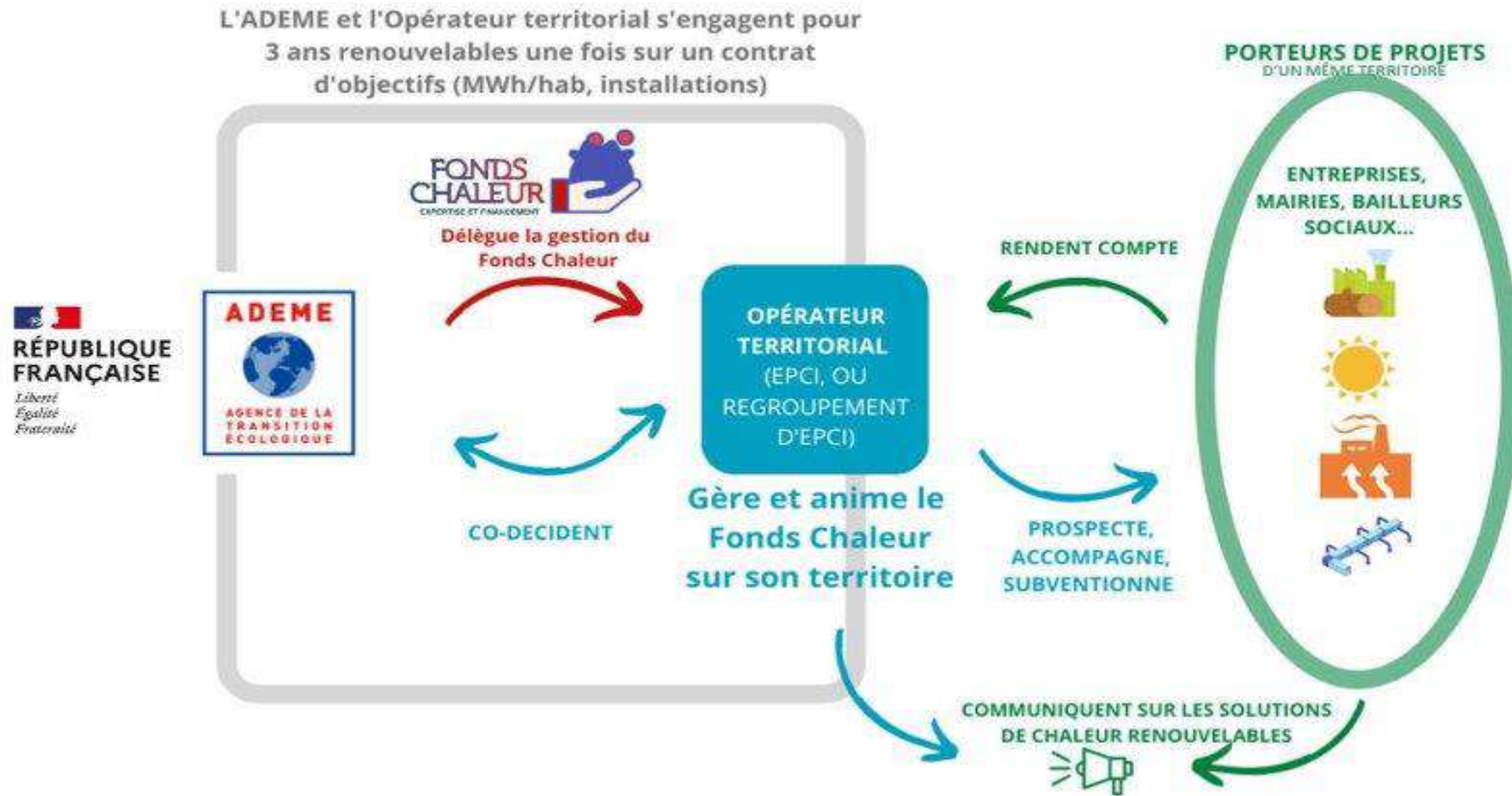
CCRT83 : Énergies renouvelables Thermiques

Nouveau contrat CCRT- 2025 - 2028

FONDS CHALEUR
Contrats
chaleur renouvelable /



territoire d'énergie
VAR • SYMIELEC



CCRT83 : Énergies renouvelables Thermiques

Nouveau contrat CCRT- 2025 - 2028

**FONDS
CHALEUR**
Contrats
chaleur renouvelable /



**territoire
d'énergie**
VAR • SYMIELEC

Rôles du Contrat CCRT

Accélérer le déploiement des énergies renouvelables thermiques sur le territoire

Soutien technique de projets en phase d'émergence et en phase d'étude de faisabilité

Instruire les demandes de subventions Fonds Chaleur au côté de l'ADEME et la Région

05 : contrat en cours, opéré par Territoire d'Énergie Hautes-Alpes (TE05).
Contact : chaleur.renovelable@syme05.fr

84 : contrat en cours, opéré par le SEV 84 en partenariat avec le Parc du Lubéron.
Contact : aayme@sev84.fr

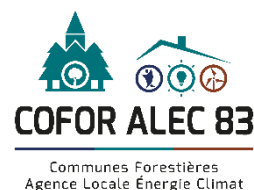
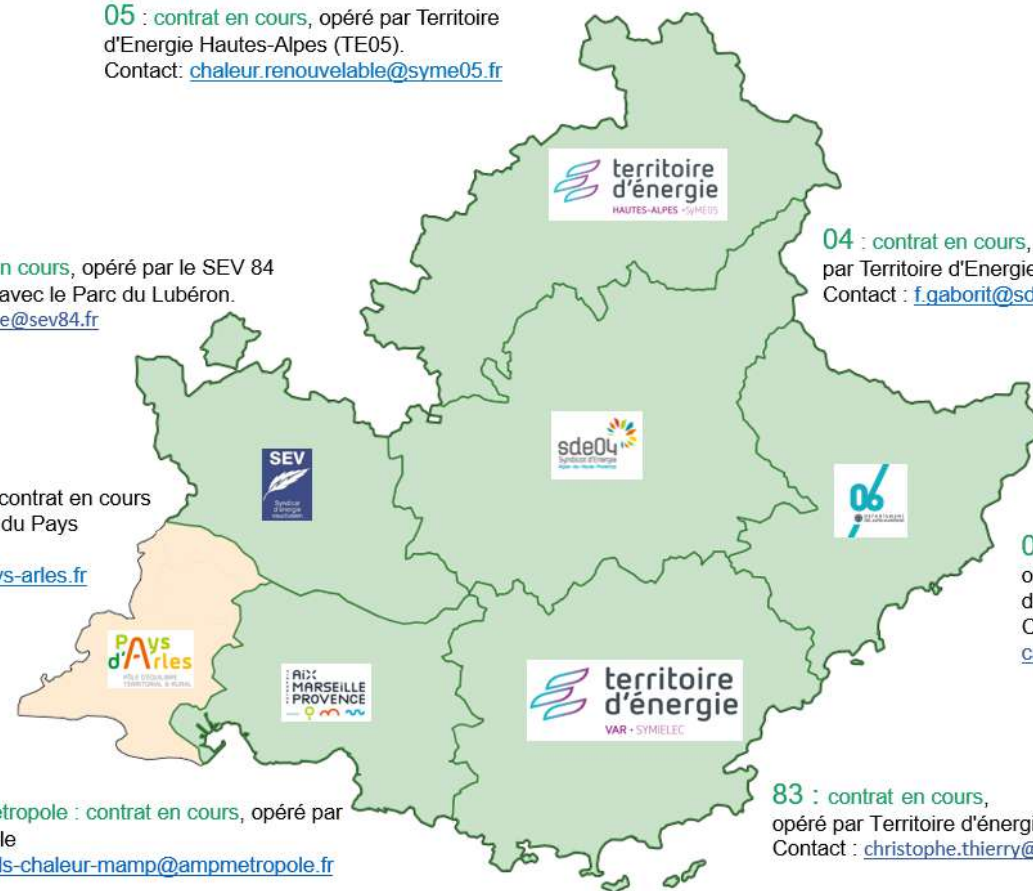
13 - Pays d'Arles : contrat en cours opéré par le PÉTR du Pays d'Arles. Contact : fonds-chaleur@pays-arles.fr

13 - AMP Métropole : contrat en cours, opéré par AMP Métropole
Contact : fonds-chaleur-mamp@ampmetropole.fr

04 : contrat en cours, opéré par Territoire d'Énergie 04
Contact : f.gaborit@sde04.fr

06 : contrat en cours, opéré par le département des Alpes-Maritimes
Contact : capther06@departement06.fr

83 : contrat en cours, opéré par Territoire d'énergie Var - Symielec
Contact : christophe.thierry@te83.fr



CCRT83 : Énergies renouvelables Thermiques

Nouveau contrat CCRT- 2025 - 2028

**FONDS
CHALEUR**
Contrats
chaleur renouvelable /

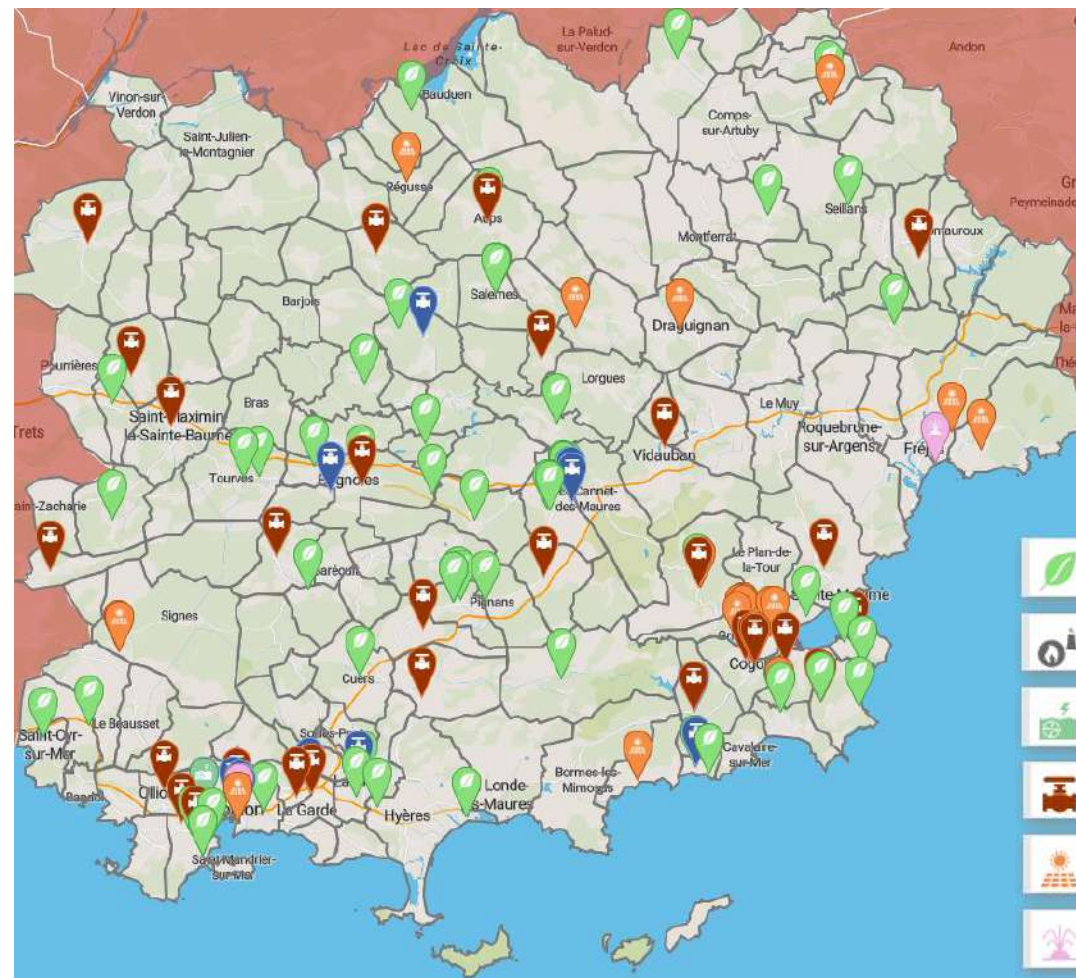


**territoire
d'énergie**
VAR • SYMIELEC

Objectifs 2025 - 2028 du Contrat CCRT

13 GWh/an de
production EnR

5M € d'enveloppe
sur 4 ans



-  Projet bois
-  Projet chaleur fatale
-  Projet cogénération
-  Projet réseau de chaleur
-  Projet solaire
-  Projet thalassothermie



agence nationale
de la cohésion
des territoires



CCRT83 : Énergies renouvelables Thermiques

Le dispositif CCRT - Publics - Filières - Actions

**FONDS
CHALEUR**
Contrats
chaleur renouvelable /



**territoire
d'énergie**
VAR • SYMIELEC

Les éligibles

- Collectivités & Autres établissements publics
- Entreprises privées (industrielles, agricoles ou tertiaires)
- Bailleurs Sociaux
- Associations
- Copropriétés

Les EnR

- Géothermie et thalassothermie
- Solaire thermique
- Réseaux de chaleur et de froid associés à ces énergies
- Bois énergie et biomasse
- Récupération de chaleur fatale

Les actions

- Conseil et réalisation de notes d'opportunité
- Accompagnement et aide au montage des dossiers
- Communication, animation, prospection
- Suivi des projets

Tout projet < 12GWh/an



Accompagner les porteurs de projet de A à Z

Emergence

Faisabilité

Moe conception

Travaux

Exploitation

- Choix ENR
- Pertinence technico-économique
- Aide à la décision

- Recherche prestataire qualifié
- Montage du dossier de demande de subvention

- Suivi de réalisation
- Suivi d'exploitation sur 1 ans

✓ Note d'opportunité gratuite

✓ Financement Etude de faisabilité : jusqu'à 70% par la Région

✓ Financement ADEME des travaux : de 30% à 80%

✓ Financement Région Sud des travaux : de 30% à 50%

CCRT83 : Énergies renouvelables Thermiques

Notes d'opportunité réalisées



territoire d'énergie
VAR • SYMIELEC

→ 151 notes d'opportunité réalisées sur la période 2022 - 2024

→ Avec prise en compte :

- des besoins thermiques,
- des fiches pédagogiques sur les différentes EnR,
- étude des différentes EnR envisageables,
- analyse financière et TRI,
- comparaison avec solution de référence.

Note d'opportunité thermique
Décarbonation des systèmes de production d'énergie thermique du centre hospitalier Henri Guerin à Pierrefeu du Var

Quelles solutions choisir ?

	Chaudière centrale	Bâtiment la Provence
Chaleur fatale	• Aucun process concerné	• Aucun process concerné
Solaire thermique	• Puissance inadaptée • Surface en toiture à réviser	• Surface en toiture à réviser
Géothermie	• Puissance inadaptée	• Recommandée
Biomasse	• Recommandée	• Non prioritaire

Bilan technique

Indicateur	Unité	Valeur
Production totale annuelle	2020	2020
Production annuelle	2020	2020
Production annuelle	2020	2020

Bilan économique

Indicateur	Valeur
Coût d'investissement	10 000 000 €
Revenus	10 000 000 €
Écart	10 000 000 €

15,7 tonnes d'émissions de CO₂ évitées par an



Fonds Chaleur de l'Ademe par le biais du CCRT83 (TE83-Symielec) :

≤ 2000 MWh/an	Aide en €/MWh EnR Chaud et Froid		Soit pour :
PAC/TFP sur eau de nappe, eau de mer, eaux usées	500 € / MWh Chaud	2000 MWh Chaud	1 000 000 €
	400 € / MWh Froid	2000 MWh Froid	800 000 €
Rafratchissement Geocooling < 2000 MWh/an	400 € / Mwh*	600 MWh	240 000 €

> 2000 MWh/an	Aide en €/MWh EnR Chaud et Froid		Soit pour :
PAC/TFP sur eau de nappe, eau de mer, eaux usées	400 € / MWh Chaud	6000 MWh Chaud	2 400 000 €
	200 € / MWh Froid	6000 MWh Froid	1 200 000 €
Rafratchissement Geocooling > 2000 MWh/an	200 € / MWh*	3000 MWh	600 000 €

* L'aide au rafraîchissement par géocooling pourra compléter le cas échéant l'aide apportée aux installations de PAC géothermiques pour le mode chaud, froid et le mode simultané (TFP).

Cumul CEE possible	
Géothermie de surface	Non

Attention !

Les subventions Fonds Chaleur et Région SUD nécessitent la réalisation d'une étude de faisabilité Géothermique réalisée par un BE spécialisé (**OPQIBI 10.07 et/ou 20.13**)
Les études de faisabilité peuvent être financées par la Région SUD de 50 à 70% du montant HT.

Région SUD :

Géothermie sur nappes, sondes ou autres	45% du coût total HT éligible
--	-------------------------------



Réseaux de chaleur : Subventions

Fonds Chaleur de l'Ademe par le biais du CCRT83 (TE83-Symielec) :

Diamètre nominal (DN)	Création ou extension d'un réseau de chaleur < 12 000 MWh EnR/an	Création ou extension d'un réseau de froid < 12 000 MWh EnR/an
> 400	1190 € /ml	1180 € / ml
250 à 400	770 € /ml	760 € / ml
125 à 250	610 € /ml	600 € / ml
65 à 125	450 € /ml	440 € / ml
65 ou moins	390 € /ml	380 € / ml

Réseaux de chaleur & froid

Cumul CEE possible	
Réseau de chaleur et froid	Oui

Région SUD :

Création ou extension d'un réseau de chaleur alimenté par des EnR&R > 600 MWh	Biomasse : 60 % du coût éligible du réseau plafonné à 400€/ml Autres EnR&R : 45% du coût éligible
Création ou rénovation d'un réseau de distribution pour raccordement à réseau de chaleur (65% EnR mini)	30 % du montant HT avec un plafond de 100 000 € par dossier et par maître d'ouvrage

Attention !

Les subventions Fonds Chaleur et Région SUD nécessitent la réalisation d'une étude de faisabilité création réseau de chaleur réalisée par un BE spécialisé (**OPQIBI 13.19 et/ou pouvant justifier de compétences équivalentes**)

Les études de faisabilité peuvent être financées par la Région SUD de 50 à 70% du montant HT.



Subventions Fonds Chaleur de l'Ademe par le biais du CCRt83 (TE83-Symielec)

Conditions d'éligibilités :

- Production d'EnR minimum de **25 MWh/an**
- longueur minimale de réseau de **200 mètres**
- Minimum de **65% d'EnR&R** sur le réseau
- Réalisation d'une **étude de faisabilité** avec qualification **OPQIBI 13.19** (création)
- ou d'un **schéma directeur** de moins de 5 ans (extension)

Aides Fonds Chaleur et CEE :

- Analyse économique conventionnelle avec **TRI cible de 8%**
- Toutes opérations de BETG dédiées (système de productions décentralisées)

CEE possible Fiche BAT-TH-113

- Toutes opérations de BETG alimentant un réseau de chaleur et /ou de froid (système mixte productions décentralisées/centralisée)

CEE possible fiches BAR-TH 137, BAT-TH 127 et BAT-TH 159



CCRT83

Contrat Chaleur Renouvelable Territoriale (CCRT) du Var



territoire
d'énergie

VAR • SYMIELEC

FONDS CHALEUR

Contrats
chaleur renouvelable /



RÉGION
SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



agence nationale
de la cohésion
des territoires



Christophe THIERRY

- ✓ Chargé de Mission Chaleur Renouvelable
- ✓ Tél : 06 21 08 56 30
- ✓ christophe.thierry@te83.fr

**FONDS
CHALEUR**
PLUS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES,
PLUS D'INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE

Période 2025 - 2028



BOISYNERGIE



COFOR ALEC 83

Communes Forestières
Agence Locale Énergie Climat